



# MASTER

## MÉTIERS DE L'ENSEIGNEMENT, DE L'ÉDUCATION ET DE LA FORMATION · MEEF · SECOND DEGRÉ

### PARCOURS PROFESSEUR DOCUMENTALISTE

#### DIPLÔME NATIONAL

##### niveau de diplôme

Grade de Master (Bac+5)

##### durée

2 années

##### lieu-x de formation

Caen

##### crédit ECTS

120

#### CONTACT

Université de Caen Normandie  
INSPE · Institut national  
supérieur du professorat et de  
l'éducation

186 rue de la Délivrande · CS  
25335 · 14053 Caen Cedex 4

02 31 56 77 00

[inspe.unicaen.fr/](http://inspe.unicaen.fr/)

Le master MEEF second degré parcours « Documentation » a plusieurs objectifs :

- préparer aux concours de la fonction publique dans le domaine de la documentation (CAPES, CAFEP)
- former des professionnels capables de concevoir, mettre en œuvre et piloter un système d'information documentaire en contexte scolaire, éducatif ou de formation
- développer une maîtrise efficiente des technologies de l'information : outils, procédures, usages, évolutions
- concevoir, organiser et mettre en œuvre une politique de formation des usagers à la maîtrise de l'information, de conduire une action didactique centrée sur l'utilisateur, ses apprentissages, ses pratiques.

Conçu en partenariat avec l'Éducation nationale, le master est organisé en quatre semestres selon la progressivité suivante :

- Semestre 1 : Entrer en professionnalisation
- Semestre 2 : Professionnalité en projet
- Semestre 3 : Professionnalité en contexte
- Semestre 4 : Formalisation du projet professionnel

Construit sur la base du référentiel de formation des enseignants et personnels d'éducation, il articule sur des stages et des temps de formation.

### MÉTIERS VISÉS

- Métiers de l'enseignement et de la formation
- Professeur documentaliste (Ministère de l'Éducation Nationale, Ministère de l'Agriculture)
- Documentaliste dans d'autres structures de formation (universités, GRETA, ONISEP, formation à distance)
- Métier de la Documentation
- Métiers de bibliothèques
- Animateur de formation
- Médiateur
- Métiers de l'animation

## COMPÉTENCES ACQUISES

L'obtention du master Master permet la certification de six blocs de compétences regroupant les différents attendus du référentiel de formation des enseignants et personnels d'éducation et du

- Construire et assumer une éthique et des responsabilités professionnelles
- Assurer le développement de l'analyse critique et la prise de distance réflexive
- Maîtriser les savoirs, concevoir, mettre en œuvre et évaluer au service de la réussite de tous les élèves
- Prendre en compte les contextes et les publics dans leur singularité pour ajuster son activité professionnelle
- Co-construire et coopérer pour les apprentissages et les parcours des élèves
- Communiquer en contexte professionnel

## POURSUITE D'ÉTUDES

La finalité du diplôme est principalement l'insertion professionnelle, en particulier par le biais des différents concours de recrutement mais existe la possibilité de s'inscrire en doctorat après un parcours adapté, défini en concertation avec l'équipe pédagogique et validé par le jury du diplôme, en Sciences de l'Information (71°) ou Sciences de l'Education (70°).

## PRINCIPAUX ENSEIGNEMENTS

Chaque semestre comporte cinq Unités d'Enseignement (UE) organisant le parcours de formation :

- UE 1 : Domaines d'intervention, disciplines et didactiques
- UE 2 : Analyses de l'activité et professionnalités
- UE 3 : Approches curriculaires et apprentissages
- UE 4 : Formation à et par la recherche
- UE 5 : Parcours étudiants

## ADMISSION · INSCRIPTION

### NIVEAU DE RECRUTEMENT

**Bac+3**

### CONDITIONS D'ACCÈS

L'accès à la première année de master est sélectif, les critères d'admission et de capacité d'accueil sont définis par l'université.

Licences conseillées : Toutes licences

Modalités de sélection : Examen sur dossier (CV et Lettre de motivation).

### PROCÉDURE D'INSCRIPTION : CANDIDATURE

Année universitaire 2022/2023 : Dépôt du dossier de candidature sur l'application [eCandidat](#) : du 25 avril au 27 mai 2022 Recrutement sur dossier. La commission pédagogique appréciera les résultats antérieurs du candidat et l'adéquation de son cursus avec la formation souhaitée. La commission pédagogique appréciera la motivation du candidat et l'adéquation de la formation souhaitée à son projet. La commission pédagogique appréciera la motivation du candidat et l'adéquation de la formation souhaitée à son projet. La commission appréciera également les expériences antérieures du candidat

